L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI 2 AOUT 1881.

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après 14 dîners formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

AVIS.

Le Dr GEORGE P. MALONEY informe respectueusement ses nombreux amis et clients qu'il n'a pas de succursale en cette ville, mais qu'ils peuvent le trouver à toute heure à son [illegible] qu'il occupe depuis nombre d'années.

N.B. — Les opérations dentaires de première classe, comprenant toutes les dernières améliorations de l'art, sont exécutées à moitié des prix généralement demandés. Tous les anesthésiques [illegible] pour l'extraction des dents. Art d'être agréable aux personnes ayant besoin de travaux dentaires mécaniques faits en peu de temps, je me suis assuré les services d'un des professeurs les plus compétents dans la profession au Sud, pour m'aider.

Respectueusement,
GEORGE P. MALONEY, D. D. S.
Nlle-Orléans, salons, 150 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne. 13 sept—

EXCELSIOR.
Dr. J. H. MALONEY, Dentiste,

SALONS: 110 rue du Canal, près St-Charles, et coin des rues Joséphine et Camp. Jolies Dents artificielles faites à moitié meilleur marché qu'ailleurs. Orifications des dents sans douleur; travail garanti comme excellence; extraction des dents sans souffrance. Consultez vos intérêts en allant examiner les spécimens de son travail et les médailles qu'ils lui ont values. Vieux râteliers acceptés en échange au comme paiement partiel de neufs. Travail exécuté à très bas prix. Ne vous trompez pas d'adresse.

Pose de dents.........................$7 00
9sept—1an

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
130 - - - Esplanade - - - 130
Près Remparts.
21mai—1an D Ma J

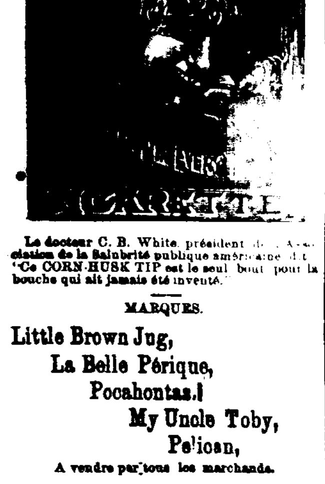

Le docteur C. B. White, président de l'Association de la Salubrité publique américaine dit: "Ce CORN-HUSK TIP est le seul bout pour la bouche qui ait jamais été inventé."

MARQUES.

Little Brown Jug,
La Belle Périque,
Pocahontas.
My Uncle Toby,
Pelican,

A vendre par tous les marchands.
BOYER & ADAMS, Fabricants,
79 & 81 rue Gravier, Nlle-Orléans.
31 juil—

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, [illegible] et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur.

Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue 2nd Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept 80—1 an.

BODLEY BROTHERS

Ont l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, etc. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à [illegible], petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 18 et 20 rue Union.
2aout 1881—1an

LA MERVEILLE DU MONDE:
Le Destructeur de Vermine
DU PROF. HERMAN,

Renommé dans le monde entier,

qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les insectes sur les volailles, les fourmis, punaises, blattes, bêtes noires, puces sur les chiens, coquilles et insectes sur les plantes mites dans les fourrures, tiques ou galles sur les moutons, chèvres, bestiaux, etc. Il a été fait usage avec grand succès de cette composition contre les insectes qui attaquent les plantes.

A VENDRE, UN PAQUET POUR 25c, OU SIX POUR $1.25.

La poudre est libre de toute odeur désagréable et se conserve dans tout climat. On peut la répandre partout sans danger; elle ne fait de mal ni aux chats ni aux chiens, qui d'ailleurs ne la mangent pas. La façon d'en faire usage est indiquée sur les paquets.

Cette découverte a valu au prof. Herman une médaille d'argent aux expositions entre coloniale à Victoria, en Australie. Fabrique Gravel Lane, Houndsditch, Londres, Angleterre.

F. FREDERICKSON,
Importateur et marchand de drogues en gros et au détail, 129 rue du Canal, Bâtisses Touro, Nlle-Orléans, seul agent en Louisiane.
1erdéc—1an

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville.
19 juil, 81—1an. Nlle Orléans.

WASHBURN,
Salons de Photographie et Galerie d'Art,
109 RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Le plus grand et le plus bel établissement de Photographie des Etats Unis. Une invitation cordiale est faite au public pour le venir visiter. Le travail exécuté en cet établissement est supérieur à tout ce qui se fait au Sud et égal sous tous les rapports à celui des célèbres galeries de New York, Paris et Berlin. Un studio additionnel récemment érigé sur le toit de notre bâtisse, nous met à même de remplir les ordres de copier ou d'agrandir les portraits dans de brefs délais. Les peintres de portraits peuvent avoir l'usage de notre Grand Camera Argent, pour faire des croquis ou des études.

AGRANDISSEMENTS FAITS POUR LE COMMERCE.

PRIX TRÈS MODÉRÉS.
WASHBURN,
13juin— Artiste Photographe—109 rue du Canal, N. O.

PHARMACIE DUCONGE.
30 — RUE DE CHARTRES — 30
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie et invariablement un assortiment complet de: SPECIALITES PATENTEES, FRANÇAISES, ANGLAISES et AMERICAINES, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qui constitue un établissement de premier ordre. M. Carrouche reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. Le patron sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.

Agence pour la vente du Willcox's Dysentery Remedy. 1 sept 80—1 an

VEUVE G. LHOTE. A. SAMUELS

LHOTE & CO.,
OLD BASIN SASH, BLIND, DOOR FACTORY
—AND—
LUMBER YARD.
BUREAUX:

Coin des Rues Toulouse et Franklin et No. 32 Rue Carondelet,
P. O. Box 936. NOUVELLE-ORLEANS.
29juillet—1an

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
ENTRE
NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de commodités électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

CANADA, Frangeul, mercredi, 3 août
LABRADOR, Jouclа, mercredi, 10 août.
ST-LAURENT, Servan, mercredi, 17 août.

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)..$100 et $120
Deuxième classe........................$60
BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à
L. GRAND, Agent,
Gallier Court, lettre H,
Nouvelle-Orléans.
[illegible]

Service entre Marseille et la Nouvelle-Orléans via Havane et Vera Cruz, avec retour direct sur le Havre.

Ce service mensuel sera desservi par les paquebots ci-après:

FLACHAT..........................Capt. Lahuby
LE CHATELIER.......................Laperdrix
ALEXANDRE BIXIO.......................Prado
FOURNEL.................................Ermelin

partant de Marseille le 20 de chaque mois et de la Nouvelle-Orléans vers le 15.

Pour fret, s'adresser à
L. GRAND, Agent,
Lettre H. Cour Gallier.

Ligne Régulière pour Bordeaux.
COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.

Les steamers suivants partiront de New York directement pour Bordeaux:

VILLE DE LISBONNE, 2,500 tonneaux, 3 août.
CHATEAU LAFITE, 4,000 " 24 août.

Prix du passage, 1re cabine............$90
Entrepont...............................$24

Pour plus amples détails, s'adresser à l'agent général des passagers L. W. Morris, 56 Broadway, ou aux agents généraux, FUNCH, EDYE & CO., 27 South William street. 31juil—1m

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier l'automne prochain, comme suit:

	Pour Brême.	Pour Nlle-Orléans
Kronprinz	14 sept.	Vers le—
Frankfurt	5 oct.	Vers le—

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre....$150 | Entrepont...$35.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre et Brême:
Chambre....$150 | Entrepont...$45.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre....$25 | Entrepont...$15.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. J. Walde, à Houston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:

Brême à Galveston...................$44 00
Do à Indianola......................47 50

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départ annoncés et les prix du passage.

Les souscripteurs vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre à la Nouvelle-Orléans.

Aussi de et pour New York et des ports européens ci-dessus.

Pour plus de détails, s'adresser à
Ed. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
17 [illegible] No. 48 de la rue du Canal.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant MERCREDI, 3 août, à 8 h. A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer

HUDSON,
H. R. Freeman, commandant,

Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/3 P. 0/0.
Passage—Cabine........................$40
Entrepont...............................20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

THE CROMWELL LINE.
FOR NEW-YORK DIRECT
To sail on WEDNESDAY, August 3, at 8 A. M.
This line is composed of the following steamships—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
The steamship

HUDSON,
Capt. H. R. Freeman,

will leave her wharf, foot of Toulouse street.
INSURANCE BY THIS LINE 1/3 PER CENT
Cabin passage.........................$40
Steerage...............................20

Freight for Liverpool, Bremen, and Havre taken by this line, and through bills of lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
4 mai—1an 41 Carondelet street.

LAFOURCHE.

2 fois par semaine pour DONALDSONVILLE. Partant MARDIS 11 a. m., et JEUDIS et SAMEDIS 12 m.

Pour DONALDSONVILLE et tous les débarcadères intermédiaires. Le bateau neuf et élégant à passagers, (roue à arrière)

BELLE OF THE COAST.
J. F. Aucoin, capt. Edw. Nicolle, commis, partira comme ci-dessus, descendant la côte chaque MERCREDI, VENDREDI et DIMANCHE au point du jour.

Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à S. RIVET, No 105 rue Decatur.
20 oct—

DEUX VOYAGES PAR SEMAINE POUR Thibodaux sur le Bayou Lafourche. Départ tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 P. M.

Pour le Bayou Lafourche, Donaldsonville, ainsi que tous les débarcadères de la côte, le bateau à vapeur

ST-MARY,
MAX BLANCHARD, Capitaine,
J. P. McELROY et
C. J. Blanchard, Commis,

partira comme ci-dessus. Son voyage de retour à la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS et Samedis.

Pour fret ou passage s'adresser à W. B. Grant house, rue Vieille-Levée No 45.
21nov—

Trois fois par semaine pour Tureaud, et tous les débarcadères intermédiaires.
Départ tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS matin à 11 heures.
Le bateau à passagers A1

BELLE,
D. HARPER, capitaine,
J. C. BERGERON, commis, partira comme ci-dessus. De retour il descendra la côte les DIMANCHES, MERCREDIS et SAMEDIS.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à S. RENO.
3 août— No 96 rue Canal.

POUR LA BAIE ST. LOUIS, PASSE CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY,
"Pier head" passengers et bagages seulement.
BILOXI,
OCEAN SPRINGS.
Le steamer
HEROINE
W. H. Riddle, Capitaine,
J. Kittredge, Commis.

partira de Milneburg à l'arrivée du train de la gare du chemin de fer de Mobile, au pied de la rue du Canal:

Mardi, Jeudi, Samedi, } A l'arrivée du train de 6:30 heures du matin.

Pour revenir, il quittera Biloxi:

Lundi, Mercredi, Vendredi, } A 6 heures du matin.

Prix du Passage:
Pour la Baie St-Louis......................50 cts
Passe Christian.......................75 cts
Biloxi................................$1 00

Le fret sera reçu tous les jours au dépôt du Louisville and Nashville Railroad, au pied de la rue Girod.

Les bestiaux seront reçus les jours de départ jusqu'à 7 h. a. m. Les bagages seront reçus aux dépôts à la tête de la rue du Canal et à la tête de la rue des Champs-Elysées par le train de 7:30 heures du matin.

W. G. COYLE, Agent,
23mai— 38 Carondelet.

Mandeville et Covington.
STEAMER DE LA MALLE DES ETATS-UNIS
NEW CAMELIA.

Arrangement d'été, commençant le 1er mai 1881
Laissera Milneburg à l'arrivée des trains du Mobile Passenger Depot, à la tête de la rue Canal.
TRAINS.

Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Old Landing...1 p. m.
Mardi, Vendredi et Samedi, pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, allant le samedi jusqu'à Old Landing.......4 p. m.

EXCURSIONS:

Mercredis pour Mandeville et Old Landing...8 a. m.
Dimanche, pour Mandeville et Old Landing...7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville.......................................6 p. m.
Dimanche, directement pour Madisonville...6 p. m.

RETOUR:

Laissera Madisonville lundis, mercredis, jeudis et samedis......................5 a. m.
Laissera Old Landing, mardis et vendredis...6 a. m.
Laissera Old Landing. Excursions du mercredi et dimanche.........................3 p. m.

Passage, chaque voyage, $1. Pour les jours d'excursions, aller et retour, $1. Enfants, moitié prix.

Fret reçu tous les jours au dépôt de Louisville & Nashville à la tête de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent,
27 oct— 38 rue Carondelet.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur

R. J. GAY, remplaçant le NATCHEZ,
[illegible], Capitaine,
J. T. [illegible], Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Packet pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN JAMES, 106 rue Commune.

On signe des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Railroad au même taux que les autres bateaux.
11 sept—

Avis aux Contribuables.

Le soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont saisies aux conditions de magasins [illegible] tous.

JOHN T. DUFOUR,
Passage de la Bourse.

CHEMINS DE FER

Star and Crescent Route.
VOIE FERRÉE
—ENTRE—
La Nlle-Orléans et Houston,
—COMPOSEE—

DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS, CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE, CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DEPARTS.	ARRIVÉES.
Nlle Orléans à (midi) 12	A Houston 6:50 A. M
Houston .. 7:25 P. M.	Nlle-Orléans 8:00 P. M

Chars dortoirs entre la Nlle-Orléans et San Antonio.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'endroit. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.

C. A. WHITNEY & CIE.,
11mai—1an Directeurs.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est. ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, WASHINGTON, CINCINNATI, COLUMBUS, O. ET ST. LOUIS TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	7:02 a. m.	10:02 p. m.
Coast accommodation	3:32 p. m.	9:12 a. m.
Malle rapide	5:00 p. m.	10:02 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST. Bureau des billets, coin St-Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des placements [illegible] sleeping cars.

C P. ATMORE,
Agent général pour les passagers,
J. H. SMITH,
Agent pour les billets,
J. T. HARAHAN,
12 mai— Surintendant.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.

THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, WASHINGTON, CINCINNATI, COLUMBUS O. AND ST.-LOUIS. ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW-ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	7:02 a. m.	10:02 p.m.
Coast Accommodation	3:32 p. m.	9:12 a. m.
Fast Mail	5:00 p. m.	10:02 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.
Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.

C. P. ATMORE,
General Passenger Agent,
J. H. SMITH,
Ticket Agent,
J. T. HARAHAN,
12 mai— Superintendent.

Chemin de Fer Pontchartrain.

Station à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées, près la levée, 3me District.

Excursions au Lac, aller et retour le même jour 20 cts, pour les enfants au dessous de douze ans, 10 cts.

Prix du trajet jusqu'à Gentilly, aller et retour, 20 cts.

Les convois partiront du pied de la rue du Canal à 7:30 a. m.; 1 p. m.; 4:47 p. m.; 6:17 p. m.; 7:47 p. m. et 9:17 p. m.

De la gare de la rue des Champs-Elysées, ils partiront à 6:05 a. m.; 9:15 a. m.; 3:33 p. m.; 5:45 p. m.; 7:15 p. m. et 8:45 p. m.

DE MILNEBOURG.

Ils partiront à 4.42 a. m.; 6:32 a. m.; 8:52 a. m.; 12:12 p. m.; 2:37 p. m.; 4:07 p. m.; 4:52 p. m.; 5:37 p. m.; 6:22 p. m.; 7:07 p. m.; 7:52 p. m.; 8:37 p. m.; 9:22 p. m. et 10:07 p. m.

Les départs se feront d'après les heures de la ville.

17 févr— J. T. HARAHAN, Président

Great Jackson Route.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.

The Standard gauge trunk line between the North and the South.

The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trains.

ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.

DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 1..7:45 A. M.	Mail No 2....7:15 A. M.
Mail No 3....4:20 P. M.	Express No 4 11:35 A. M.
Mixed No 9....3:20 P. M.	Mixed No 10..3:45 P. M.

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily—Nos 9 and 10 daily, except Sunday.

Ticket office, 22 Camp street, corner Common.
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.

Grande Route de Jackson.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.

LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE LE NORD ET LE SUD.

L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, sans changement de trains.

UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES DE L'EST.

L'UNIQUE ROUTE DIRECTE POUR ST. LOUIS, CHICAGO ET TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.

DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

DEPART	ARRIVEE
Express No 1. 7:45 A. M.	Malle No 2...7:15 A. M.
Malle No 3....4:20 P. M.	Expr No 4. 11:35 A. M.
Mixed No 9....3:20 P. M.	Mixed No 10. 3:45 P. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours—Nos 9 et 10 partent tous les jours, excepté le dimanche.

Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Ag't Agent Gén. des Pass.

GRAND CHEMIN DE FER
Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

Le FERRY partira du pied de la rue des Champs-Elysées tous les jours, à HUIT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté sans frais de bateau à vapeur pour toute la [illegible].

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et la Teche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec The [illegible] A. Stephens, agent général, au pied de la rue [illegible]. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos [illegible], des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui le demanderont [illegible] par ce chemin de fer. Avis que le fret est transporté, expédié si doit être arrivé avant 3 heures, le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants. Billets "commutation"—500 milles pour $15.— Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de [illegible].

CHS. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au pain des rues Natchez et Magazine.
Il ne sera point reçu de fret après 3 heures.
CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.

A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodaux, allant à Thibodaux et Houma.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No. 104 rue du Canal.
Vingt-Septième Etat Annuel.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$285,530 92	
Risques maritimes	26,455 71	
Risques de rivières	26,518 90	
Total des primes		$318,505 43
Moins primes non acquises		84,008 00
Primes nettes 31 mai 1881		$234,502 43

PERTES PAYÉES—

Sur risques de feu	$64,382 90	
Sur risques maritimes	5,182 37	
Sur risques de rivières	6,921 56	
Taxes et dépenses, moins intérêt	26,283 97	
Réassurances et primes remboursées	18,942 41	108,574 02
Profits		$126,928 40

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$328,989 9
Bons de ville ($42,650)	12,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres	71,697 12
Billets garantis par hypothèques ou nantissement	145,853 63
1463 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans	46,215 00
Billets à recevoir	50,008 55
Primes en voie de collection	35,295 28
Scrip de ville ($6,279 39)	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	7,200 00
Argent en caisse	78,871 72
	$807,546 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. Signé et assermenté devant moi ce 11ème jour de juin 1881.

MICHEL V. DEJEAN, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881 payable le troisième lundi de juillet prochain.

Dix pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payables sur demande.

DIRECTEURS.

P. Maspero,	J. J. Fernandez,
Paul Fourchy,	John Geddes,
John B. Lallande,	D. Fatjo,
Edward Toby,	D. A. Chaffraix,
M. W. Smith,	Chas. Lafitte,
B. W. Taylor.	

12juil—

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUD.
Capital payé............$500,000

Vingt-cinquième Etat Annuel.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUD, 52 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1881.

Conformément aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation ci-après pour l'année prenant fin le 31 décembre 1880—

Montant des primes pour l'année expirant le 31 décembre 1880—

Risques d'incendie	$226,149 75	
Risques de rivières	120,204 12	
Risques maritimes	61,377 94	$421,731 81
A ajouter—Primes non-échues 1879		99,920 00
		$521,654 81
Primes non-échues, 1880	$96,251 00	
Primes remboursées	14,589 54	112,840 54
Primes nettes		$408,908 27
A déduire—Pertes, etc., payées durant la même période—Sur les risques d'incendie	344,397 66	
Sur les risques de rivières	79,885 77	
Sur les risques maritimes	39,169 31	$152,488 04
Réserve pour les pertes non-ajustées et non-acquittées		31,200
		$184,003 6
A ajouter—Réassurances	$62,484 45	
Dépenses	33,600 00	
Salaires des Assesseurs	5,519 26	
Taxes	3,549 00	
Loyers	3,050 00	$112,887 30
Fonds de réserve, 2 pour cent sur le capital		10,000 00
Dividende sur le capital échu payé	$49,863 94	
A déduire—L'escompte et l'intérêt	26,815 18	20,707 79
		$356,286 25
Profits nets actuels		$72,287 04

La compagnie possède les valeurs ci-après énoncées, estimées aux taux du marché:

Actions et Bons	$881,480 12
Prêts et Hypothèques	12,610 00
Prêts sur nantissements	16,610 40
Billets à recevoir	6,000 87
Propriété foncière	32,000 00
Primes en voie de perception	80,660 00
Argent en caisse	173,318 00
Total des valeurs	$870,004 21

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

JAS I. DAY, Président.
H. CARRUTHERS, Secrétaire.
Assermenté et signé par-devant moi, ce dix-neuvième jour de janvier 1881.
A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil des Directeurs, à une réunion tenue le dix-neuvième jour du mois de janvier 1881, après avoir mis de côté Dix Mille Piastres des profits nets de l'année, comme fonds de réserve, et payé les Dix Pour Cent de Dividende aux actionnaires, a résolu de payer un Dividende Comptant de VINGT POUR CENT sur les primes nettes gagnées de l'année expirant le 31 décembre 1880, le dit dividende payable à partir du LUNDI, 24 janvier 1881.

DIRECTEURS.

R. J. Hart	Julius Weis,	Ashton Phelps,
R. Renshaw	R. G. Hamilton,	D. Fatjo,
H. Moses,	J. C. Morris,	T. L. Airey,
A. Baldwin,	James I. Day,	R. H. Craig,
C. Macready,	Thos. Sloane,	Sam'l L. Boyd,
W. B. Seymour,	Chas. Roberts,	J. G. Gaines,
D. A. Chaffraix,	J. A. Blanc,	F. S. Flower,
J. L. Harris,	H. Newman.	

23 janv—1an

Mme HONORE, sage-femme, et née en pour dames, 140 St Louis et 151 Bourgogne [illegible] pendant toutes les maladies de femmes [illegible] et comme sage-femme. [illegible] Chambres pour les dames [illegible], les plus jolies [illegible] des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. [illegible] depuis 25 ans. elle se recommande au public. 16 déc—1 an

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans
Pour l'année expirant le 31 décembre 1880.

Primes de feu	$307,798 10	
Primes maritimes	104,810 45	
Primes de rivières	47,872 04	$460,480 59
Moins—Primes sur risques non-expirés	$102,601 26	
Primes remboursées	16,909 96	
Réassurances	29,501 41	$149,012 63
Primes nettes		$311,467 96
A ajouter—Montant provenant des intérêts, sauvetages et loyers	$41,406 56	
Contingent	15,679 65	57,086 15
		$368,554 11
A déduire—Pertes par le feu	$54,525 97	
Pertes maritimes	51,489 74	
Pertes de rivières	17,917 81	123,942 62
Réduction (rebate et commissions)		56,057 26
Contributions charitables		1,191 78
Taxes d'Etat, de ville licences		7,332 96
Bureau des assureurs corps de sauvetage et Babcock		6,607 16
Dépenses générales, frais de bureau et d'agence		36,280 02	$233,512 79
Profits nets		$135,041 36
A déduire—Dividende de Juillet 1880	$35,000 00	
Dividende de Décembre 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 36	135,041 36

ACTIF DE LA COMPAGNIE:

Argent en banque	$67,101 27	
Bons des Etats-Unis	230,000 00	
Propriété foncière, estimation faite au plus bas prix du marché	39,640 00	
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville	101,000 00	
Billets garantis par nantissement de gages réalisables	42,550 00	
Billets, prêts sur demande, garantis par des gages réalisables	32,000 00	
Billets pour primes	16,527 36	
Bons de la N. O. Waterworks	26,500 00	
Bons de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans	26,575 00	
Actions de banques d'assurances et autres actions estimées au pair	14,665 36	
Primes en voie de collection	78,630 29	
Du par des agents	2,318 85	$715,496 66

PASSIF.

Capital	$500,000 00	
Réserve pour réassurances	102,601 26	
Dividendes non réclamés	2,855 50	
Dividende du 31 décembre 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 36	$715,496 66

L'état ci-dessus est une copie exacte et conforme des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1881.
JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation de cet actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1881, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1881
—DIRECTEURS—

JULES ALDIGE,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO,	JULES TUYES.

14 ao—1an

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.
Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires. Actif provenant des incendies.

A l'exclusion du capital payé	$ 2,881,425 21
Capital payé	1,236,200 00
Total de l'actif	$11,160,685 21
Montant réservé pour couvrir les réassurances et les pertes non-réglées	2,944,268 23
Payé pour les porteurs de polices	$ 7,165,307 9
Pertes par l'incendie de Chicago, en 1871	$3,239,091
Pertes par l'incendie de Boston, en 1872	1,420,730

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes en [illegible] ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conformes par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. P. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Co.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Stevens.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES F. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1880. 24 oct—1an

LE GLOBE CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VERITABLE ET CELEBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

Préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., Successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIERES MAISONS de gros et détail le vendent à la Nlle-Orléans.
[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle Orléans,
BUREAU, No 10 rue CARONDELET

DIXIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Conformément aux prescriptions de sa Charte la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1881:

Sur risques d'incendie	$71,839 45	
Sur risques de rivières	9,286 05	
Sur risques maritimes	8,525 50	
		$89,651 00
A ajouter, primes non échues 1880		18,455 86
Primes brutes reçues		$108,106 95
Moins primes non échues	$17,778 44	
Moins primes remises et cancellations	2,597 33	20,375 77
Primes nettes		$87,731 18

Pertes, etc., payées pendant la même Période:

Sur risques d'incendie	$24,673 14	
Sur risques de rivières	3,833 88	
Sur risques maritimes	2,118 47	
Réassurances	2,961 59	
Loyer	1,380 00	
Impressions et annonces	325 94	
Taxes	2,083 10	
Escompte	12,384 33	
Bureau des Réassureurs	1,784 62	
Dépenses, etc., moins l'intérêt	3,964 55	
		$55,349 62
Profits nets		$32,381 56
Réserve pour pertes non acquittées	$1,728 40	
5 pour cent, dividende payé en janvier 1881	5,000 00	
5 pour cent, dividende dû maintenant	5,000 00	
Surplus	20,653 16	
		$32,381 56

La Compagnie possède l'actif suivant:

Comptant	$39,361 93	
Primes en voie de perception	11,772 85	
Actions de banques et autres	51,554 91	
Propriétés foncières	32,274 31	
Billets garantis par nantissements	7,795 68	
Billets garantis par hypothèques	11,858 91	
Billets à recevoir à courtes échéances	5,996 85	
Meubles de bureau	1,175 42	
Actif total		$152,040 76

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président
M. POPOVICH, Vice-Président,
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de juillet 1881.
JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle-Orléans 12 juillet 1881.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semi annuel de 5 pour cent, au 30 juin 1881, payable sur demande, faisant dix pour cent par an sur le fonds capital de la Compagnie et un dividende additionnel de cinq pour cent, à tous les assureurs sur leurs primes de participation, en outre de l'escompte de quinze pour cent, déjà reçu par les assureurs sur leurs primes brutes, payable à partir du 1er août 1881.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

—Directeurs—

JNO. WILSON,	M. MELLINGER,
E. PRAGST,	A. WALL,
M. POPOVICH,	F. AUFMKOLK,
R. BAGOT,	WM. FAGAN,
M. ABRAHAM,	H. SCHROEDER,
D. HUGHES,	J. SAMBOLA,
A. D. FINLAY,	A. HABER,
THEO. L. SUGG,	S. M. MILLER,
GEO. AUER,	GEO. ELLIS,
F. SANCHO,	J. H. MENGE
P. THORMAEHLEN,	M. MANN,
P. E. SARRAZIN,	A. K'QUES,
	H. SEIBEL.

14 juillet—

Merchants' Mutual Insurance Company, of New Orleans.
104 Canal street.

TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1881, including unearned premiums of the previous year—

On Fire Risks	$265,530 92	
On Marine Risks	26,455 71	
On River Risks	26,518 80	
Total Premiums		$318,505 43
Less Unearned Premiums		84,008 00
Net Earned Premiums May 31, 1881		$234,502 43
Losses paid—		
On fire risks	$64,382 90	
On marine risks	5,183 37	
On river risks	6,921 56	
Taxes and expenses less interest	26,283 97	
Reinsurances and return premiums	16,943 41	108,574 02
Profit		$125,928 40

The Company has the following Assets:

Real Estate (market value)	$328,980 93
City Bonds ($42,650)	12,000 00
Bank, railroad and other Stocks	71,697 12
Notes secured by mortgage and pledge	145,853 63
1463 shares New Orleans Water Works Co	46,215 00
Bills receivable	50,803 55
Premiums in course of collection	35,295 28
City Time ($6,279 39)	2,000 00
Judgments	7,200 00
Cash on hand	78,871 72
	$807,546 22

The above Statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1881.

MICHEL V. DEJEAN, N. P.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of June 1881, it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1881, payable on the third Monday of July next.

Ten per cent interest on the capital stock for the year ending 31st May, 1881, is payable on demand.

Directors.

P. MASPERO,	J. J. FERNANDEZ,
PAUL FOURCHY,	JOHN GEDDES,
JNO. B. LALLANDE,	D. FATJO,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX
M. W. SMITH,	CHS. LAFITTE,
	B. W. TAYLOR

16 juin—

[illegible] de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3me district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Dès, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles, Tivoli Walk, la rue Dryades et la rue [illegible]. Il passe, rue Royale, devant [illegible] House (ancien Hôtel St.-Louis).

ANNONCES PARISIENNES

M. H[illegible] Bonnar, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes. C'est à [illegible] par conséquent que doivent s'adresser messieurs les annonceurs, notamment pour [illegible] Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, etc.

Aucune [illegible] directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourra être acceptée [illegible] de M. H. GAILLARDET.

VELOUTINE
CH. FAY,
9 Rue de la Paix,
A PARIS.

POUDRE DE TOILETTE,
SPÉCIALE PRÉPARÉE AU BISMUTH,
ADHÉRENTE ET INVISIBLE,

Remplaçant les Poudres de Riz et les Fards avec avantage.
UNE LÉGÈRE APPLICATION SUFFIT POUR DONNER A LA PEAU la Fraîcheur et le Velouté de la Jeunesse.

5 fr. la boîte complète avec houppe.

AVIS—Se méfier des imitations et des falsifications.—Voir le Jugement du tribunal civil de Paris, du 8 mai 1875.—MM. CARROUCHE, RIVET, HART & CO.

VICHY

Administration Paris [illegible] Boulevard Montmartre.

Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.

Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.

Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez M. FREDERICKSON & HARTE, chez MM. MONTEGUT & Co., MM. BRULATOUR & DUCONGE, MARCEL MAJEAU.

Les PILULES
DU DOCTEUR
DEHAUT
DE PARIS

Sont le meilleur et le plus agréable des purgatifs, parce que, prises avec de bons aliments et des boissons fortifiantes, elles ne causent ni dégoût ni fatigue.

Nouvelle-Orléans: MM. CARROUCHE, MARCEL MAJEAU, HART Co., et dans toutes les pharmacies.

Sparadrap Révulsif
au THAPSIA
Formule du Codex

Ce Sparadrap agit plus promptement, plus énergiquement que les huiles de croton, d'épurge, la pommade stibiée et autres préparations du même genre. Son emploi, d'une extrême facilité, ne tardera pas à vulgariser son usage dans le traitement des Rhumatismes, Irritations de poitrine, bronchites, affections, maux de gorge, etc., en un mot, dans tous les cas où le médecin veut obtenir une dérivation énergique.

Prix du la Boite de 5 Feuilles, 4 fr. 50
VENTE EN GROS
Chez LEBEAULT & Cie, maison d'ANCELIN, 17, Rue Vieille-du-Temple, à Paris
AU DÉTAIL: Chez tous les Pharmaciens

ANNUAL STATEMENT
OF THE
NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY.

For the year ending the 31st December 1880.

Fire premiums	$307,798 10	
Marine premiums	104,810 45	
Inland premiums	47,872 04	
		$460,480 59
Less—Premiums on risks not terminated	$102,601 26	
Return premiums	16,909 96	
Reinsurances	29,501 41	
		$149,012 63
Net earned premiums		$311,467
Add—Interest, salvage and rents	$41,406 50	
Contingent	15,679 65	
		$57,086 1[illegible]
		$368 554 11
Deduct—Fire losses	$54,525 97	
Marine losses	51,499 74	
Inland losses	17,917 81	$123,942 62
Rebate and commission		56,057 26
Charitable donations		1,191 78
State and city taxes and licenses		7,332 96
Board of Underwriters Babcock and Salvage corps		6,607 16
General expenses, home office and agencies		36,380 02
		$233,512 79
Gross profits		$136,041
Deduct—Dividend of July 1880	$25,000 00	
Dividend Dec., 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 32	
		$135,041 36

The company has the following:

Cash in banks	$67,101 27
United States Bonds	230,000 00
Real Estate (lowest valuation)	39,640 00
Notes secured by first mortgage on city property	101,000 00
Notes secured by pledges of available securities	42,550 00
Notes, loan on call, secured by available securities	32,000 00
Bills receivable for premiums	16,527 36
New Orleans Water Works Bonds	26,500 00
New Orleans City Railroad bonds	26,575 00
Banks, Insurance Companies and other stocks, par value	14,665 36
Premiums in course of collection	78,630 29
Due by agents	2,318 88
	$715,496 66

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reinsurance reserve	102,601 26
Unclaimed Dividends	2,855 50
Dividends of December 31, 1880	25,000 00
Surplus	85,041 32
	$715,496 66

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 13th day of January, 1881.
JAS. FAHEY, Notary Public.

We, the undersigned Special Committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said company, hereby certify that, after a careful examination, the valuation of said assets, as above specified, is true and correct

ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th of January 1881, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of 5 per cent. on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives.

J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 13, 1881.

DIRECTORS.

JULES ALDIGÉ,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT,
D. FATJO,	JULES TUYES.

14 jan—1an

ANT. CARRIÈRE,
R. E. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination.

STEAMERS.

Alvah Ang, 2320 Watson pour Liverpool, Shouter, Forstall Ross & Clayton
Altmore Ang, 2073 Young pour Londres, Gretna, Forstall Ross & Clayton
Ben Cruachan Ang, 1366 Hey pour le Continent Gretna, Forstall Ross & Clayton
Borinquen Esp, 1262 Cirion pour Liverpool, 44 4e dist, L LaCombe &co
Celia Ang, 2163 Smith pour le Continent 5e rue, Bal & Vaughan
E B Ward jr Am, 388 Pisanti pour Boston 15 1er dist, S Otari & Bro
Hutchinson Am, 1435 Baker Laid Up Alger, C A Whitney &co
Margaret Am, 508 Otteson pour ——— 13 3e dist, G Corral &co
Marcia Ang, 1641 Dixon pour le Continent Pointe, au capitaine
Nettley Abbey Ang, 1725 Horn pour le Continent Alger, Hall & Vaughan
Renfrew Ang, 2124 Elmslie pour le Continent Gretna, Jos F Lovell &co
Statesman Ang, 1865 Hughes pour Liverpool, 10 3e dist, Lucas E Moore &co
Whitney Am, 1338 Morgan Laid Up Alger, C A Whitney &co

NAVIRES.

Crescent City Am, 1286 Kelly pour——— 36 1er dist, Silas Weeks &co
L B Gilchrist Am, 1158 Watts pour Liverpool 5e rue, A K Miller &co
Marcia Greenleaf Am, 1259 Banker pour——— 14 1er dist, au capitaine
Union Am, 977 Ra[illegible] pour Brême, 36 1er dist, A K Miller &co

BARQUES.

Berkshire Ang, 980 Jones pour le Continent Freetown, Hall & Vaughan
Emdaeck Nor, 680 Kildahl pour Brême 21 1er dist, Rebd Oertein
Esto Ang, 500 Ward pour le Continent Gretna, Forstall Ross & Clayton
Emanuel Swedenborg Ang, 779 Andersen pour l'Europe Gretna, Norton & Bell
Elisa Holt Am, ——— Duncan pour——— 11 1er dist, Forstall Ross & Clayton
John Watt Am, 1116 Sweetser pour——— 10 3e dist, au capitaine
John W Parker Ang, 1327 Delap pour——— Gretna, Hall & Vaughan
Olaf Nor, 357 Syvnese pour——— Gretna, Rebd Oertein
Reynard Am, 1089 Tripp pour Brême 34 1er dist, Jos F Lovell &co
Sofie de Vita Ang, 686 McDonald pour Brême 29 1er dist, Hall & Vaughan
St-George Ang, 929 Ryan pour le Havre 30 4e dist, Hall & Vaughan
Stephen G Hart Am, 520 Pearson pour——— 19 1er dist, Norton & Bell

BRICKS.

Agat Ang, 284 Torjusen pour——— Alger, J J Fernandez & son
Aurora Bol, 299 Adorno pour Gênes Pte Tier, A K Miller &co
Menda Mex, 182 Magana pour——— Alger, au capitaine

GOELETTES.

Emily Bird Nor, —— Olsen pour——— Pointe, N O Hyman
Jennie Wood Ang, 120 Arnet, pour Bay Islands Alger, S Otari & Bro
May Evelina Am, 61 Hansen pour——— Pte Tier, D Cetala & son
Royalist Ang, 111 Bodden pour——— Pte Tier, E Pilsbury
R B Locke Am, 66 Ward Bay Islands Pte Tier G Grande
Sophie Am, 165 Bicker pour Veracruz 15 1er dist, J J Fernandez & Son

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.

Steamship Hudson, Freeman..........parti 23 juillet
Steamship Chalmette, Reed..........parti 23 juillet
Barque Palo Alto, Griffith..........partie 8 juin

WISCASSET, ME.

Navire Northampton Murphy, en chargement 24 juin

BOSTON.

Navire Cromwell, Barsow..........parti 26 juin
Navire City of Boston, Crosby..........parti 7 juin

BANGOR, MAINE

Navire Bile S Thayer, Gi[illegible]en..........parti 11 juin

LIVERPOOL

Steamship Commander, Woodbrook..parti 20 juin
Navire Southern Chief, Hughes..........parti 11 juillet
Navire Orient, Allen..........parti 19 juillet
Steamship Explorer, Corbishley..........parti 20 juin
Navire Annie Fish, Holmes..........partie 6 juin

NEWPORT.

Steamship Woodan, Jameson, en chargement 8 juillet

HAVRE

Navire Annie Bingay, Walker..........parti 26 juillet
Navire Oneota, Owens..........parti 14 juin
Barque Yarmouth, Holmes..........partie 10 juin
Barque Orion, Knudsen..........partie 3 juillet

BORDEAUX.

Steamship Velasquez, Schwarting..partie 11 juin
Barque Alphonse et Marie No 2, Privat..partie 16 juin
Barque Washington, Cavalieri..........partie 3 juin

GENES.

Barque Ferreri, Rosso..........partie 19 juillet

ANVERS

Barque Havre, Davidsen..........partie 25 juillet
Barque Henry Bailey, Sinclair..........partie 25 juin

ROUEN

Barque Royal Harris, Gillett..........partie 24juin

BREME

Navire Lizzie Moses, Cox..........parti 13 juin

RIO DE JANEIRO.

Barque Glitner, Halvorsen..........partie 14 juillet

[illegible] de la rue Dumaine [illegible] des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, station de Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à [illegible] et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue [illegible].—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

FEUILLETON

Com. le 12 juil.

Madame de Dreux

PAR
HENRY GRÉVILLE

XXIII

L'été suivit son cours, et le Mesnil reçut comme d'habitude quelques invités. M. de Gresmont vint faire sa visite annuelle à sa pupille, et la complimenta de la belle conduite de son mari lors de l'affaire de Fresnes. A ce nom, Blanche fronçant légèrement le sourcil, son exjuteur, qui s'en aperçut, ajouta:

—Je regrette seulement, ma chère enfant, que vous n'ayez jamais su rendre justice au mérite de cet homme d'Etat, qui est de plus un homme aimable. Votre froideur envers lui a toujours été un des soucis de la vie parlementaire de votre époux. Du reste, la chose a maintenant moins d'importance, puisque M. de Fresnes s'est consacré à la diplomatie, et d'ailleurs les sympathies ne se commandent pas, bien qu'on soit parfois forcé à les regretter.

Blanche écouta ce discours sans sourciller. Rien ne l'étonnait plus. La comtesse Praxis vint passer deux mois, sous prétexte de tirer les oreilles à Meillan qui s'était enfui de Paris sans la prévenir, de sorte qu'elle avait manqué son bésigue pendant plus de huit jours.

C'était une femme intelligente et fine, et au fond de son vieux cœur de douairière, elle avait eu plus d'une inquiétude pour Blanche, l'hiver précédent. Le seul homme qu'elle n'eût jamais soupçonné d'être dangereux pour sa jeune amie était précisément M. de Fresnes.

L'honneur de madame de Dreux se trouva donc sauf; les deux amis qui avaient son secret feignirent de l'avoir oublié, et elle put s'accoutumer peu à peu à porter la tête aussi haute qu'avant cette rude épreuve.

Elle garda les apparences de l'orgueil; mais en réalité, son âme était humiliée et vaincue. Ce qui lui avait toujours manqué, c'était l'indulgence pour les pécheurs. Aux jours de son impeccabilité, femme délaissée sans motif, elle avait si bien senti sa supériorité sur les autres femmes, qu'elle les avait regardées de haut et de loin, comme appartenant à une espèce inférieure. L'approche du danger, qu'elle avait effleuré de si près, la conscience que, sans Mme Lecomte elle serait à son tour tombée dans cet abîme si méprisé jadis, lui inspirèrent une tendre pitié pour celles qui succombent. Elle avait beau se dire que M. de Fresnes était bien différent des autres hommes, que sa faute à elle eût été bien différente des autres fautes, son esprit juste ne consentit pas à se payer de ces mauvaises raisons; elle fut obligée de descendre jusqu'au fond de son âme et de s'avouer que si l'erreur n'était pas devenue un crime, c'est parce que Madeline s'était mise entre elle et le gouffre.

Il y avait donc une femme supérieure à elle, une femme qui n'avait jamais songé à se targuer d'aucune supériorité, et qui tout à coup s'était trouvée plus instruite que Blanche, plus vertueuse, plus courageuse.... Ce fut une grande leçon pour madame de Dreux. La seule vertu chrétienne qui lui manquait, l'humilité, entra dans son âme repentante et la rendit désormais douce à ceux qui tombent dans la lutte.

L'automne ramena l'anniversaire de la tempête où Gérard avait péri. Accompagnées de tous les habitants du Mesnil, les deux femmes assistèrent au service funèbre, puis elles laissèrent s'écouler la foule venue des villages voisins pour cette solennité, et, quand le cimetière fut rendu à sa tranquille solitude, elles se dirigèrent vers la tombe.

Les rosiers avaient envahi tout le chevet de la pierre, et les roses du Bengale, pâles et à demi effeuillées, tombaient en grappes sur le nom du jeune héros.

—Vois-tu, dit Madeline, d'abord j'avais cru que tout était là.... j'étais alors bien malheureuse, et la mort m'eût été douce. Lorsqu'on lisant ses œuvres, j'ai vu que je les comprenais, que je pouvais les faire comprendre à d'autres, je l'ai vu, mon cher mari, ailleurs que dans sa tombe. Il vit dans ses ouvrages, il y parle avec moi à toute heure de travail, et la pensée qu'il survivra, grâce à moi, m'a donné un grand désir de vivre. Pour arriver au but que je me propose, j'ai beaucoup à travailler...... j'ai tout à apprendre, car au fond je suis une ignorante, mais j'apprendrai tout ce que je dois savoir...... Me croiras-tu si je te dis que je n'ai plus qu'une terreur; celle de mourir avant d'avoir terminé mon œuvre, avant d'avoir publié ces deux volumes qui sont Gérard tout entier!

Blanche serra la main de son amie.

—Je te comprends, dit-elle, et malgré ton malheur, je sens que la vie a pour toi de grandes joies. Ah! ajouta-t-elle avec un soupir, mon existence n'a point de but si noble, ni de si grandes consolations! Mon rêve est mort,— on doit mourir,—et la réalité! Madeline, tu la connais, la réalité! Quelle épouse suis-je! quel avenir puis-je attendre?

—Fais comme moi, travaille, répondit madame Lecomte.

Elles reprirent le chemin du château. Blanche méditait. Après un long silence, elle se tourna vers son amie.

—Travailler, oui, reprit-elle, tu as raison. Mais j'ai organisé ma vie de telle sorte qu'il m'est impossible à présent de travailler pour moi-même. Le jour où l'on saurait que j'ai produit quelque œuvre, littérature, science ou politique, digne d'attirer l'attention, tout ce que j'ai fait depuis dix ans pour persuader à l'univers que mon mari était un aigle, serait perdu en un moment. Je n'ai pas le droit d'infliger cette humiliation à ce pauvre Guy. Il n'est pas méchant, il m'aime à sa façon; ce n'est pas sa faute s'il n'est pas l'aigle que l'on croit, c'est la mienne. Il y aurait une méchanceté gratuite à le précipiter de son empyrée.

Je l'y ai mis, il y restera. Il ne me plaît pas, après tout, d'apprendre au monde qu'il y a dix ans j'ai commis, en me mariant, la plus vulgaire, la plus terrible erreur que [illegible] une femme. Je ne veux pas avouer que ni mon éducation, ni mon intelligence n'ont su me préserver d'épouser un homme uniquement parce qu'il était beau, qu'il parlait bien et qu'il avait de bonnes manières. C'est là ce qui serait peut-être la plus cruelle des humiliations. Guy passe pour un homme supérieur, et il conservera sa réputation jusqu'à la fin.

—Et si tu meurs avant lui? dit Madeline.

Blanche sourit avec une indulgence infinie.

—On dirait que le chagrin a troublé son esprit, répondit-elle. Je t'étonne? Tu ne m'envoies pas, à l'égard de mon mari, de si charitables sentiments? C'est qu'en faisant mon examen de conscience, je me suis reconnue coupable envers lui. Le monde excuse si facilement l'infidélité du mari, qu'il serait injuste d'exiger d'un homme élevé suivant les lois du monde un rigorisme qui le rendrait presque ridicule. Quelques-uns vivent avec un amour unique.... Ton mari aurait ainsi vécu à tes côtés jusqu'à l'extrême vieillesse.... Combien sont des heureux, en lendemain avec un peu d'étonnement, mais peu sont capables de les imiter. Mon pauvre mari est donc parfaitement logique avec lui-même, en papillonnant du haut jusqu'en bas de l'échelle, aussi bien que lorsqu'il a quitté Paris, en poste, pour venir lui tuer l'homme qu'il supposait agréé par moi. Ce n'est pas lui qui agit, c'est l'homme extérieur façonné par le monde, et je ne saurais lui en vouloir.

Après un silence, elle reprit:

—Je suis coupable envers lui. J'ai presque supposé un instant, tu t'en souviens, qu'il fermait les yeux sur ce qu'il aurait dû voir.......Ta sale combien cette accusation était injuste; je lui dois quelque dédommagement pour cette injustice, et je payerai ma dette au dévouement.

Elles avaient atteint le château, et le grand salon s'ouvrait devant elles.

—Tout mon bonheur est parti, continua madame de Dreux, le jour où l'être supérieur qui m'aimait et que j'aimais a quitté ce salon, où je crois toujours le revoir. Toi, tu vas sur la tombe de ton mari; moi, je viens ici, je regarde à cette place, sous le lustre, et j'ai envie de pleurer, de m'agenouiller, de me prosterner à cet endroit, où il m'est apparu comme un ange libérateur.... Mais ne crains rien, Madeline, ma vie est tracée, ma résolution est prise. Fini jusqu'au tombeau sans faiblir.

En effet, madame de Dreux reparut dans le monde, aussi belle et plus brillante que jamais. M. de Fresnes, qui n'avait fait que toucher barre à Paris, était reparti bien loin pour une mission diplomatique des plus délicates. Le léger bruit, sans consistance, qui avait lancé si précipitamment M. de Dreux sur la route du Mesnil, s'était trouvé démenti dès le lendemain par la présence du jeune ambassadeur; il s'évanouit comme tous les propos de ce genre. L'hôtel de Dreux donna cet hiver-là des fêtes exquises qui furent très remarquées. Rien de ce que faisait Blanche n'était vulgaire, et elle acheva de conquérir sa réputation de femme de goût.

Cependant, dans le nouveau charme de sa beauté plus touchante, dans l'indulgence nouvelle qui présidait à sa conduite, comme à ses discours, beaucoup d'hommes sentirent un attendrissement de cette âme hautaine dont ils espéraient profiter pour eux-mêmes. Ce fut autant de peines perdues. Madame de Dreux passa au milieu de tous ces hommages, aussi sereine, moins dédaigneuse qu'autrefois, avec une sorte de bonté qui la rendait plus aimable, mais imprenable et inaccessible à tous. Meillan avait renoncé à son rôle de chien de garde; il savait qu'il n'avait plus rien à garder; le trésor qu'il avait tant surveillé, cette âme d'élite, qui seule pouvait faillir, s'était envolée bien loin, et suivait dans ses voyages lointains l'absent à qui elle s'était donnée, à qui elle ne se reprendrait pas.

Cinq ans plus tard, à l'Opéra de la rue Le Peletier, un soir de gala, Blanche attendait sa voiture à la sortie, sur l'escalier encombré de jolies femmes et de toilettes étincelantes. On causait là comme chez soi, entre amies du même monde; Guy faisait la cour à une nouvelle madame, extraordinairement belle, et d'une naïveté qui exigerait de son mari la plus active des surveillances. Blanche n'y pensait pas garde, et écoutait d'une oreille distraite les compliments alambiqués d'un vieil habitué qui n'avait jamais pu dire deux mots à une femme sans y mettre au moins une fadeur. Elle promenait ses yeux un peu fatigués sur la foule parée, rendant un petit salut çà et là...... Tout à coup elle arrêta son regard sur un homme dont elle ne voyait que le profil, sur l'escalier opposé, et son cœur se mit à battre comme aux plus beaux temps de sa passion. Elle la croyait bien morte, cette passion sans joies, qui l'avait consumée intérieurement et avait fini par s'éteindre, comme un feu qui manque d'air. Son cœur semblait maintenant vouloir lui prouver le contraire.

L'homme qu'elle regardait se tourna lentement et lui adressa un salut respectueux. Elle inclina la tête, et d'un mouvement irréfléchi prit le bras de son mari. Un vide s'était fait en bas, et l'on descendit quelques marches.

—De Fresnes! dit Guy en regardant devant lui. D'où vient-il? Il y a un siècle qu'on ne l'avait vu. Peste! il a fait collection d'ordres étrangers. Voyez donc, Blanche, il a sur son habit au moins autant de diamants que vous-même à vos épaules.

Les deux hommes échangèrent un salut. Si quelqu'un avait dit à Guy qu'il avait fait cent dix lieues en poste pour tuer celui qui était en face de lui, sur l'autre escalier, il eût été bien surpris! Pour de Fresnes, il n'avait aucune idée de ce voyage belliqueux.

Les dames qu'escortait le diplomate descendaient assez vite; il dut les accompagner; mais avant de s'engager sous la porte, il adressa à madame de Dreux un dernier regard et un dernier salut, puis disparut.

Blanche ne dormait guère. Une sinistre jalousie s'était emparée d'elle à la vue des deux femmes inconnues qu'escortait Lucien. Elle aurait voulu savoir ce qu'elles étaient pour lui...... Rien n'était plus facile; un mot eut suffi. Elle ne voulut point le dire, et resta avec cette pensée irritante.

Vers la chute du jour, à l'heure où M. de Fresnes venait jadis, elle fut tentée de donner l'ordre de recevoir; elle n'osa pas. Elle resta dans sa chambre, au premier étage, d'où elle voyait les visiteurs monter le perron. Assise près de la fenêtre, un livre à la main, sans lire, car elle n'y voyait plus, elle vit s'allumer les lanternes du péristyle, qui jetaient une vive lumière sur les arrivants.

On sonna à la petite porte, entrée ordinaire des piétons; un homme élégant, de haute stature, entra dans la cour et monta les degrés.... Elle le reconnut dès le premier coup d'œil. Il remit sa carte à un valet, puis regarda avec inquiétude les fenêtres noires et muettes de cette façade....

Blanche eut peur qu'il ne la vit, malgré la nuit, à travers le rideau qu'elle écartait à peine; mais il redescendit lentement, comme à regret, traversa la cour et disparut....

—Tout mon cœur, cria Blanche, lorsqu'il fut parti, toute mon âme, toute ma vie! Il emporte tout, il ne le saura pas! Et moi qui croyais l'avoir oublié! Est-ce qu'on oublie? Est-ce qu'on cesse jamais de souffrir quand on aime? Le voir, passer une heure auprès de lui à causer doucement les mains dans les siennes...... Non, c'est trop peu! m'enfuir avec lui, n'importe où.... Je l'aime!

Elle sonna avec violence.

—Courez après le visiteur qui sort d'ici, et qui a remis une carte. Dites que c'était une erreur, et que madame le prie d'entrer.

La femme de chambre qui recevait cet ordre restait stupéfaite; la chambre était obscure, elle ne voyait pas les traits bouleversés de sa maîtresse.

—Allez donc! dit durement celle-ci, et dépêchez-vous!

La jeune fille obéit, courut à travers la cour et s'arrêta sur le seuil, indécise. Une forme élégante disparaissait au tournant de la rue, il faisait froid, une petite pluie fine commençait à tomber, elle rentra à l'hôtel.

—Madame, le monsieur était trop loin, dit-elle à Blanche, je n'ai vu personne.

—C'est bien, répondit celle-ci.

La femme de chambre sortit pour chercher de la lumière, et madame de Dreux remit précipitamment en place, [illegible] châle, un chapeau et sa bourse [illegible] elle avait [illegible] son armoire, pendant qu'on cherchait M. de Fresnes. Elle avait [illegible] instinctivement préparés à la fuite. [illegible] comme [illegible] auparavant, [illegible] avait dit Partons, elle serait partie.

—Je suis folle! se dit-elle quand sa chambre éclairée lui rendit l'impression de la réalité. A quoi bon tant de résignation, si ce vue me trouble ainsi la raison!

Elle pleura longtemps, plus sur les jours écoulés que sur l'heure présente; puis le lendemain, elle reparut devant le monde comme si rien ne s'était passé.

M. de Fresnes n'était à Paris que pour un temps limité; peu de jours après, elle apprit qu'il était reparti.

XXIV

Les années passent, nos cheveux blanchissent, et au milieu des travaux de la vie on ne s'apercevrait pas que la vieillesse arrive, si les enfants qui grandissent n'étaient là pour marquer le faîte du temps. Blanche était toujours belle, Guy toujours éloquent et aimable, mais leur fils Edouard avait vingt sept ans et songeait à se marier; leur fille Claire était mère à son tour de deux garçons qui ressemblaient à Blanche trait pour trait.

La comtesse Praxis était morte depuis longtemps; madame Lecomte avait publié les œuvres de son mari, et Paris, qu'on prétend frivole et sans cœur, n'avait pas eu assez d'admiration et d'hommages pour les déposer aux pieds de la noble veuve, consacrée ainsi tout entière à la mémoire de Gérard Lecomte. Quant à Meillan, il se faisait un peu goutteux, mais il était adoré des enfants de Claire, et ne réclamait pas, disait-il, d'autre bonheur en ce monde que d'être ainsi grand-père par procuration.

Un jour, Guy rentra souffrant. On ne l'avait jamais vu malade, il ne croyait pas à la maladie; cependant le lendemain il dut s'aliter, et trois jours après, son état était si grave que le médecin se crut obligé de prévenir madame de Dreux de l'imminence du danger.

Elle baissa la tête avec la résignation qui depuis si longtemps lui tenait lieu de [illegible]. Au fond elle avait toujours [illegible] avant [illegible] [illegible].

des ennuis, surtout à mesure que, avançant en âge, il se carrait de plus en plus dans la bonne opinion qu'il avait de lui-même. A maintes reprises, Blanche avait dû le prendre de très-haut pour empêcher son mari de commettre quelque affreuse bévue, et les troubles politiques, depuis 1847, n'avaient pas peu contribué à rendre difficile la conduite d'une tête aussi peu solide que celle du mari de Blanche.

Pourtant elle était attachée à cet époux, quel qu'il fût, par les liens d'une longue habitude et aussi par l'amour de leurs enfants qui ne les séparaient pas l'un de l'autre. Jamais, depuis le jour de leur naissance, les enfants n'avaient entendu parler du moindre dissentiment entre leurs parents. Blanche, qui plaçait très-haut les devoirs des parents envers leurs enfants, estimait à juste titre que l'union des deux époux, fût-elle purement apparente, est la première, l'unique base du respect filial. Aussi, quel que fût le désaccord entre elle et M. de Dreux, elle avait eu le soin de le cacher rigoureusement à tous, aux enfants plus encore qu'au reste du monde, afin qu'ils fussent respectueux envers leur père; pour elle-même, elle était sûre de leur amour.

(*La fin à demain.*)

—L'exposition des projets du monument à élever à la mémoire du grand Carnot dans sa ville natale, à Nolay, a été ouverte hier matin.

C'est dans la salle Melpomène, à l'école des Beaux-Arts, que sont exposés les projets, au nombre de 82.

Depuis onze heures du matin, ouverture de l'exposition, jusqu'à quatre heures du soir, un public nombreux l'a visitée. Elle est, on le sait, complètement publique et sera close le 20 juillet. Dimanche prochain, 17, le jury rendra son jugement.

Les [illegible] des projets exposés ont respecté [illegible] conventionnel, qui [illegible] en même temps qu'un [illegible] républicain [illegible] de la patrie.